

AFFIRMATION SOLENNELLE

Je, soussigné, **YVES NADEAU**, Chef – Gestion et optimisation des Approvisionnements de la direction – Approvisionnement en électricité, division Hydro-Québec Distribution, pour la demanderesse Hydro-Québec, au 75, boulevard René-Lévesque Ouest, 22^e étage, en la ville de Montréal, province de Québec, affirme solennellement ce qui suit :

1. La présente Demande relative à la prolongation du programme d'achat d'électricité produite par cogénération à base de biomasse forestière résiduelle a été préparée sous ma supervision et mon contrôle ;
2. J'ai une connaissance personnelle des faits allégués dans la présente demande ;
3. Tous les faits allégués dans la présente demande sont vrais.

ET J'AI SIGNÉ À MONTRÉAL, CE 10 DÉCEMBRE 2013.


YVES NADEAU

Déclaré solennellement devant moi à Montréal,
ce 10 décembre 2013



Renée Messier

Commissaire à l'assermentation pour
tous les districts judiciaires du Québec

